tous les cas semblables, la possibilité de tracer deux voies : l'une montante, l'autre descendante, dans deux rues parallèles. En cette occasion, le passage par le boulevard Gambetta.

A ce même propos, la Chambre de Commerce a rappelé son vœu antérieur sur l'intérêt qu'il y aura à remplacer progressivement les tramways par les autobus, toutes les fois que la chose sera possible.

Bourse de voyage à l'Exposition Coloniale. — La Chambre de Commerce a créé quatre bourses de voyage à l'Exposition Coloniale, pour des élèves méritants des écoles professionnelles de la Ville.

A LA CONCORDIA-HARMONIE

Nous apprenons le nouveau succès obtenu à l'Ecole Supérieure de Musique à Paris, par M. Félix Canieau, clarinette solo de la Concordia Harmonie, demeurant 4 rue d'Antioing, à Roubaix, actuellement soldat musicien au 46e régiment infanterie à Paris, dont le chef est M. Montmain, duquel il est très estimé.

Après un examen qui eut lieu tout dernièrement, M. Félix Canieau fut le seul sur

M. Félix CANIEAU

huit concurrents admis à passer le concours à l'Ecole Supérieure de Musique de Paris, où il vient de remporter le 2e prix à l'unanimité avec félicitations du jury, ne pouvant obtenir le 1er prix, qui ne fut pas décerné, n'ayant suivi les cours que pendant 4 mois.

M. Félix Canieau fut l'année dernière, lauréat du Prix d'Honneur au Conservatoire National de Musique de Roubaix ; il était l'élève de M. Henri Prez, son oncle, et de M. Achille Carpentier professeur au Conservatoire, et actuellement il est, à Paris, l'élève de M. Paradis.

Ce succès est d'autant plus méritoire que M. Félix Canieau n'est âgé que de 20 ans.

EXCELSIOR

Bières "Excelsior"

GRAND PRIX LIEGE ANVERS 1931

Réclamer dans les dépôts

Perle et Munich

Spécialité Bières Supérieure et Flandria livrées en petits fûts

S'adresser 112, Bd Montebello, LILLE Téléphone 1700 — 4494 — 7116

LES CONCOURS DE FIN D'ANNÉE AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Aujourd'hui, concours des instruments à cordes, à 16 h. 30.

Violon. — Morceaux imposés : a) La Folie (Corelli Kressler) b) Valse, de Brhams.

Candidats : Menet Marie-Louise, première année; Marescaux, 1er accessit 1930; Depoortère, 1re année; Vinchon, 1re année; Verstraete, 1re année.

Violoncelle. — Morceaux imposés : 3e concerto (Davidoff); Lioeder (V. D'Indy.

Concurrent : Cousin Georges, 1er accessit 1930.

Contrebasse à cordes. — Morceaux imposés : 1er mouvement du Concerto (Haendel); Airs russes (Nanny).

Concurrent : Lerouge, 2e prix 1930.

RÉSULTAT DU CONCOURS DE CLASSE DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Professeur : M. Bouéquet. — 1er prix à l'unanimité, Milliot Roberte; 2e prix, Longatte Jeanne.

1er accessit à l'unanimité, Desenclos Alfred.

1er accessit : Carrette Julia, Meresaux Albert.

2e accessit à l'unanimité : Cousin Georges, Delcroix Renée.

***

Demain jeudi, concours de chant, à 17 heures.

Concurrents : Blanquart, 1er accessit 1930; Dens, 1re année; Brackmans, 2e accessit 1930 Ernst, 3e année; Dugoulet, 1re année; Thiempont, 1re année; Vandeyvyver, 2e accessit 1930; Testé, 1re année; Noël, 1re année; Maillez, 2e prix 1930; Dupriez, 1re année; Stock, 1re année.

BOCK MEYERBEER Roi..... .....des Rocks

PROJET D'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT DEFECTUEUX DE LA RUE LECONTE-BAILLON

Une enquête est ouverte sur le projet d'aménagement du lotissement défectueux de la rue Leconte-Baillon (partie comprise entre les rues d'Epinoy et du Chemin-Vert).

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui sera déposé à la mairie pendant 15 jours, du 9 au 23 juillet inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours, de 9 h à midi et de 14 à 16 heures, et déposer, le cas échéant, leurs observations.

EXCURSION A LA MER POUR LES ELEVES QUI ONT OBTENU CETTE ANNÉE, LE CERTICAT D'ETUDES PRIMAIRES.

L'excursion à la mer pour les élèves qui ont obtenu, cette année, le certificat d'études primaires, est fixée au samedi 4 juillet.

Les parents qui désirent accompagner leurs enfants et profiter du train spécial, organisé par la Ville, et dont le coût est de 20 francs par personne, aller et retour, peuvent se faire inscrire à la mairie, bureau des écoles, 2e guichet, à partir du mercredi 1er juillet au matin jusqu'au vendredi 3 juillet à midi.

Le départ de Roubaix est fixé à 6 h. 10 et celui de Dunkerque à 19 h. 45. Le retour des enfants se fera à 21 h. 32. Une musique les recevra à la gare et les accompagnera jusqu'à l'Hôtel de Ville, où les élèves et leurs maîtres seront reçus par l'administration municipale qui leur offrira un gâteau et un verre de vin.

Les parents sont invités à reprendre leurs enfants à leur sortie de l'Hôtel de Ville.

LE CONFLIT DU TEXTILE

LA SITUATION

AU COMITÉ CENTRAL FRANCO-BELGE

Le Comité central de grève Franco-Belge nous fait parvenir avec prière d'insérer, le communiqué suivant :

« Au moment où toutes sortes de bruits circulent, où une pression est faite pour obtenir des rentrées partielles dans le but d'obtenir un effritement du mouvement, le Comité central de grève Franco-Belge déclare qu'il considère les informations sûres qui lui sont parvenues concernant des dissentiments d'importance et une certaine panique dans le camp patronal, comme l'assurance d'une victoire prochaine.

» Battre à fond le Consortium doit rester le but principal de tous les grévistes. L'acceptation d'une diminution de salaires quelle qu'elle soit après 7 semaines de lutte admirable et de sacrifice des 125.000 travailleurs, serait préparer de nouvelles diminutions pour un avenir immédiat.

» Le Comité central da grève Franco-Belge appelle les grévistes de toutes tendances à assister aujourd'hui mercredi, à ses manifestations dans chaque localité et aux meetings qui rendront publics les pourparlers à Paris.

» Rassemblement à Roubaix, place de la Gare, à 15 h., à la même heure à Tourcoing, place de la République ; à Roncq, Halluin et Croix lieux habituels. »

RÉUNIONS REMISES

AUX SYNDICATS LIBRES

Des réunions des syndiqués prévues pour aujourd'hui mercredi sont reportées à demain jeudi :

A 9 hr 30 du matin, 20, rue de Tournai, à Tourcoing.

A 15 h., 39, rue Henri-Carrette, à Roubaix.

Une troisième réunion se tiendra à Wattrelos, 38, rue Saint-Joseph, à 16 h. Etant donné la grande importance de ces réunions, les syndiqués doivent considérer leur présence comme obligatoire.

Une réunion des commissions ouvrières aura lieu aujourd'hui, 39, rue Henri-Carrette, à 17 h.

BOURSE DU TRAVAIL

La réunion des grévistes annoncés rue de Guisnes, à Tourcoing, pour le mercredi 1er juillet, à 9 h. 30 du matin, est reportée au jeudi 2 juillet, à la même heure.

Gestes de Solidarité

SOUSCRIPTIONS REÇUES AU BUREAU DE BIENFAISANCE DE TOURCOING en FAVEUR des GREVISTES du TEXTILE

(16e Liste)

Amicale Colbert Tourcoing, bénéfice intégral de la fête du 28 juin, 525 fr. ; Personnel enseignant de l'école municipale de filles, rue du Vironla, 260 fr. ; Personnel enseignant de l'école maternelle, rue du Vironla, 105 fr. ; Personnel de la maison Masure, constructeur (5e versement), 170 fr. 50 ; Personnel postal de Tourcoing, souscription supplémentaire, indépendante de celles versées par l'intermédiaire de la Fédération postale, 90 fr.; Facteurs et intérimaires du bureau de postes de Tourcoing, 276 fr. 50 ; Quêtes recueillies par le Comité des Fêtes du Vironla, Touquet, Tilleul, 642 fr. 20 ; Quêtes effectuées par la Bourse du Travail (C. G. T.), rue de Guisnes, journée du 27 juin, 2.323 fr. ; journée du 29 juin, 5.838 fr. 55, ensemble 8.161 fr. 55.

Total de la 16e liste : 10.230 fr. 75. — Total des listes précédentes : 52.592 fr. 30. — Total général : 62.823 fr. 05.

Ces quêtes et souscriptions permettent d'allouer cette semaine un deuxième supplément de secours à toutes les familles atteintes par la grève et inscrites au Bureau de Bienfaisance.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BRUAY-SUR-ESCAUT A VOTE UN CRÉDIT DE 1.000 FRANCS

Lors de sa dernière réunion, le Conseil a voté à l'unanimité, un crédit de 1.000 francs pour secours aux familles nécessiteuses des grévistes du textile.

UN CONCOURS DE PÊCHE EN FAVEUR DES GREVISTES

Vendredi 3 juillet, à 10 h., grand concours de pêche gratuit pour tous les grévistes sans distinction de société.

Ce concours donné par M. Louis Lampe, cafetier à l'Ecluse du Sartel, permettra de distribuer aux lauréats un cochon débité et de nombreux lots en viande, denrées, légumes, charbon, etc...

L'ASSEMBLÉE DES « AMIS RÉUNIS » DU « FOYER DU MUTILÉ »

L'assemblée mensuelle a eu lieu dimanche dernier, au siège, sous la présidence de M. Bertrand Bourgois, entouré de MM. Journez Désiré et Veldeman Henri, président et vice-président d'honneur ; les membres y assistaient très nombreux. Le président, en ouvrant la séance, remercia les membres pour leur assiduité aux réunions, et il les inclina à continuer dans cette voie ; cinq nouveaux sociétaires se firent inscrire. Il fut procédé ensuite à la lecture du procès-verbal et du compte rendu financier, les deux ont été approuvés à l'unanimité. Plusieurs questions figurant à l'ordre du jour furent discutées et acceptées par l'assemblée. La réunion se termina par un grand tournoi, qui fut des plus animé et qui permit d'établir le classement suivant : 1. Vanheckefils-Hanot, Delle père-Lejeune, Fournier-Boulem, Briet-Buyssens, Veldeman-Vanderrusten, Delcourt-Wargnie.

Savon du Congo SECRET DE VOTRE JEUNESSE Victor VAISSIER ROUBAIX-PARIS

NOUVELLE REGLEMENTATION DU SERVICE DES TAXIS-AUTOMOBILES

En conformité avec l'arrêté n° 906, du 18 mai 1927, règlementant le nombre le voitures de louage à traction mécanique, pouvant stationner sur les emplacements désignés par l'administration municipale ; et suivant les propositions de M. le Commissaire central de police en date du 11 juin 1931 :

Afin de favoriser, au profit du public, le jeu de l'offre et de la demande, M. le maire considère qu'il y a lieu de modifier l'arrêté ci-dessus visé en augmentant le nombre de taximètres automobiles autorisés à stationner et décide que :

« L'article 7 de l'arrêté municipal N° 906, du 18 mai 1927, est ainsi modifié : « Art. 7. — Le nombre de voitures est limité comme suit : 24 sur la Grand'Place; 6 place de la Liberté ; 17 rue de l'Alma ; 8 boulevard Gambetta ». Cette quantité ne peut jamais être dépassée ».

Le reste sans changement.

« Art. 2. — M. le secrétaire général de la Mairie ; M. le directeur de la Voirie ; M. le Commissaire central de police et M. le capitaine de la gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

» Hôtel de Ville, le 23 juin 1931 : le maire. Signé : J. Lebas ».

ALLOCATION MILITAIRE

Les personnes dont le soutien sera incorporé en octobre prochain et qui se proposent de solliciter l'allocation journalière sont invitées à déposer leur demande immédiatement à la mairie, bureau militaire.

Elles devront se munir du livret de famille, d'un certificat de non-imposition ou d'un extrait du rôle des contributions payées (à demander au percepteur de leur quartier), d'un certificat de salaire de chacun des membres de la famille, du livret ou d'une quittance de loyer et, en cas de maladie ou de grossesse, d'un certificat médical ou de sage-femme, sur papier libre.

ECOLE SUPÉRIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

Nous apprenons que M. Cladé, élève des cours du dessin et de peinture de l'école, vient d'être classé troisième au concours Conté, qui a eu lieu récemment entre les élèves des écoles des Beaux-Arts et d'art décoratif de France.

Les concurrents devaient exécuter sur demi-feuille raisin, une série de croquis ayant pour sujet un de leurs camarades au travail dans un atelier de l'école.

M. Cladé, élève de M. Pailler, professeur de dessin et de peinture à notre école de la place Chevreul, avait traité le sujet imposé avec une remarquable maîtrise. Nous le félicitons de son succès.

DEMENAGEMENTS, Wagons, Autos capitonnés. GARDE MEUBLES, Maison H. DAEL, Vidanges, rue Blanchemaille, 42, Roubaix. — Tél. 34-40.

Sociétés et Comités

GRANDE FANFARE DE ROUBAIX. — Ce soir, à 20 h., réunion de commission. Présence indispensable de tous les membres.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — Mercredi, à 20 h. 15, répétition générale. Lecture de nouveaux morceaux.

AMICAL PIERRE DE ROUBAIX. — Section artistique. — Répétition générale de l'opérette, mercredi 1er juillet, à 19 h. 45, au Foyer d'Education ouvrière, rue Jules-Guesde, 178.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Ce mercredi, à 19 h. 45, répétition générale au local.

GROUPEMENT ARTISANAL, 59, rue des Champs. — Aujourd'hui, mercredi, permanence, de 19 à 20 h., renseignements, adhésions, inscription pour l'Exposition du Meuble.

COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES DU FONTENOY. — Jeudi 9 juillet, à 20 h., réunion de tous les membres du comité, chez J. Vaneck, 92, rue du Fontenoy.

LA FRATERNELLE HARMONIE DHERIN. — Ce mercredi, à 19 h. 30, répétition générale.

ETAT CIVIL

Naissances. — Michelle Lefbvre, rue de Toulouse 31, née boulevard de Cambrai, 60. — Jeannine Harkot, rue du Fort, 38. — Anna Nowaczyn, rue Vaucanson, 45. — Jacques Vancoppenolle, rue Jules-Guesde, 285. — Michel Van Stockeren, rue Cholseul, Maisons Foveau, 10. — Maurice Charles, rue de Tunis, 12. — Gisèle Carrette, rue Pierre-de-Roubaix, cour Flipo, 27. — Olivier Deldalle, rue de la Paix, 49. — Christiane Decottignies, rue de Lannoy, cour Bouvier, 8.

TRICOTS DE LAYETTE, CADEAUX FILATURES de la REDOUTE, ROUBAIX

Publications. — Paul Lamour, ingénieur A.-M., rue des Vosges, 49 et Eliane Duramou, à Tourcoing. — Maurice De Coninck, boucher, ru eLacroix, 97 et Denise Devys, rue Daubenton, 182 B. — Gérard Bayard, employé, rue Decrème, 80 et Raymonde Larnould, rue de la Concorde, 28. — Emile Bourgeois, trieur de déchets, rue de Jemmapes, c. Vroman, 4, et Pauline Dumont, soigneuse, rue Bernard, 86.

Décès. — Madeleine Cléry, 9 mois, rue de Franc, 123. — Antoine Harkot, 1 an, rue du Fort, 8. — Marie Kroon, veuve Sanders, 83 ans, place Faidherbe, 1. — Pierre Morel, 59 ans, boulevard de Mulhouse, 27. — Marie Caplette, épouse Lecomble, 67 ans, rue de Raval, 30. — Jacqueline Charles, rue de Tunis, 12. — Louis Tullier, épouse Hennebo, 71 ans, rue de Leuze, impasse de Leuze, 1.

Pompes Funèbres Génles, 49, r. Sébastopol Rx. Organisation compl. de convois. T.306

WATTRELOS

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, le mardi 30 juin 1931, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Henri Briffaut, maire. 24 conseillers étaient présents. M. Dornier est élu secrétaire.

M. le Maire expose que le conflit textile se prolongeant, le crédit de 75.000 francs voté le 29 mai et mis à la disposition du Bureau de Bienfaisance, pour venir en aide aux familles nécessiteuses des grévistes habitant Wattrelos est devenu insuffisant.

Il propose de voter un nouveau crédit de 50.000 francs à prélever sur les ressources libres de l'exercice courant, constituées par la plus-value des centimes communaux, pour permettre de continuer l'attribution des secours suivant les modalités qui ont été fixées d'accord entre l'Administration municipale et la commission administrative du Bureau de Bienfaisance. Le Conseil adopte à l'unanimité.

La séance est levée à 19 h. 50.

Distribution d'eau potable. — Pour éviter à l'agent chargé du relevé de l'index des compteurs, une perte de temps sensible, les abonnés sont instamment priés de se trouver chez eux ou d'indiquer sur leur porte la personne à qui on doit s'adresser en leur absence

Les relevés commenceront à partir du jeudi 2 juillet.

Une fête à l'Union chorale. — Samedi dernier, au siège, café Delcroix, la société l'Union Chorale a donné sa fête de famille en l'honneur de trois de ses membres qui ont obtenu de la Fédération Musicale du Nord et du Pas-de-Calais, la récompense de leurs bons services rendus pendant de nombreuses années à l'art choral.

Dans la première partie du concert, la société exécuta deux chœurs qui furent interprétés de façon remarquable A la suite de ces chœurs, des chanteurs se surpassèrent. Le piano d'accompagnement était tenu par Mlle Marie-Thérèse Hespel à qui une gerbe de fleurs fut offerte.

Dans la seconde partie, M. Oscar Verplanck, président, retraça la carrière des trois nouveaux médaillés de la société et les félicita de leur dévouement pour l'Union Chorale. M. Camille Duquenne, Officier d'Académie et directeur de la société remit ensuite à MM. Théo Delannoy, la médaille d'honneur, accompagnée d'un diplôme et d'une gerbe de fleurs, pour 32 années dans plusieurs sociétés : Vred Henri et César Barbieux, la médaille d'honneur pour plus de 30 années dans la même société.

Un chaleureux vivat fut chanté en l'honneur des nouveaux décorés et un vin d'honneur fut servi. M. Théo Delannoy, en son nom et au nom de ses amis, remercia en termes émus, la société pour cette belle et intime réception faite en leur honneur.

Cette belle fête de famille se termina par une belle surprise qui déchaîna le fou-rire de tous les auditeurs.

Don. — Un généreux anonyme ayant versé la somme de 200 francs pour les plus malheureuses familles de grévistes. M. Bruyneel, conseiller municipal en a fait la répartition entre 10 familles des plus malheureuses et réunissant ensemble 70 personnes.

BIBLIOGRAPHIE

La Défense par le Système Nerveux

"Le microbe n'est rien ; c'est le terrain qui est tout." Cl. Bernard

Dans un livre très clair, le docteur Marlin du Theil a démontré qu'un microbe ne peut s'implanter sans une défaillance du système nerveux ou, pour mieux dire, du nerf grand sympathique. Nous vivons et nous nous défendons par nos nerfs. Cancer, tuberculose et toute maladie infectieuse ne peuvent exister sans une rupture de l'équilibre nerveux, facile à déceler (fatigue au moindre effort et souvent même au réveil, tendance à l'irritabilité, au découragement, aux idées noires, etc.) Or, explique le docteur, il est facile à chacun, par une action directe sur le système nerveux, de maintenir cet équilibre.

Complétant sa démonstration, le docteur Martin du Theil, dans une édition récente, montre que c'est encore en rétablissant l'équilibre nerveux qu'on peut ramener la tension artérielle à son chiffre normal et prouve ainsi que, dans tous les cas, infectieux ou non, le système nerveux agit comme régulateur et défenseur de l'organisme.

Ce livre, *La Défense par le Système nerveux* (Legrand, éditeur, 93, Bd Saint-Germain, à Paris, édition complète, prix 7 fr.50, par poste 8 fr., mandat ou timbres : à Lille, librairie Taillandier, 17, rue Faidherbe), marque le point de départ d'une doctrine qui entoise de grands espoirs. Il montre, en effet, qu'en utilisant simplement les forces naturelles de défense, on peut mettre le terrain à l'abri des attaques, méthode que l'auteur résume ainsi : la santé dépend du système nerveux ; à système nerveux normal, santé normale.

Il faut lire ce livre que dans son intérêt chacun devrait connaître et dont la répercussion sera, sans nul doute, considérable.

Secours aux familles nécessiteuses des grévistes. — Une cinquième distribution de secours aura lieu 1 bis, rue Jean-Jaurès aux dates et conditions ci-après :

Mercredi 1er juillet : De 8 à 9 h. : Nos 1 à 150 inclus ; 9 à 10 h., 151 à 300 ; 10 à 11 h., 301 à 450 ; 11 à 12 h., 451 à 600 ; 14 à 15 h., 601 à 750 ; 15 à 16 h., 751 à 900 ; 16 à 17 h., 901 à 1.050 ; 17 à 18 h., 1.051 à 1.200.

Jeudi 2 juillet : de 8 à 9 h., Nos 1.201 à 1.350 ; 9 à 10 h., 1.351 à 1.500 ; 10 à 11 h. 1.501 à 1.650 ; 11 à 12 h., 1.651 à 1.800 ; 14 à 15 h., 1.801 à 1.950 ; 15 à 16 h., 1.951 à 2.100 ; 16 à 17 h., 2.101 à 2.300 ; 17 à 18 h., 2.301 à 2.550.

Instructions importantes : Il est rappelé de façon formelle que les bons de secours doivent être retirés aux heures indiquées et par un membre gréviste du ménage bénéficiaire. Aucune infraction à cette règle ne pourra être tolérée.

Cortège de la Fête Nationale. — Les sociétés diverses (cyclistes, archers, boulleurs, cartes, sociétés d'épargne, de secours mutuels, etc..) composées d'au moins vingt membres qui désirent prendre part au cortège doivent se faire inscrire à la mairie, bureau du secrétariat, 2e guichet.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 11 juillet. Une prime de présence de 40 fr. sera accordée à chaque société.

En outre, 6 primes d'une valeur de 600 fr. seront tirées au sort à l'issue du cortège.

En outre, 6 primes d'une valeur de 600 fr. seront tirées au sort à l'issue du cortège.

1re prime, 200 fr. ; 2e prime, 150 fr. ; 3e prime, 100 fr. ; 4e prime, 75 fr. ; 5e prime, 50 fr. et 6e prime, 25 fr.

Chiffre d'affaires, autos, licences. — Ordre des perceptions : Lettres A, B, C, D, le 1er juillet ; E, F, G, H, le 2 ; I, J, K, L, M, le 3 ; N, O, P, Q, R, le 4 ; S, T, U, V, les 7 et 8 ; W, X, Y, Z, le 9.

Le bureau de perception sera ouvert pour les retardataires les 17, 24 et 31 juillet, de 8 à 11 heures.

Consultations de nourrissons. — Demain jeudi 2 juillet, à 9 heures, séance de consultations à l'école de filles de la rue de Boulogne et à 14 h. 30 à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

Etat Civil. — Naissances : André Lameyse, rue de Beaulieu, 30 ; Hélène Cossement, rue du Plaisir, 4 ; Marie-Jeanne Decottenier, rue Jean-Jaurès, 10 ; Roberline Desmedt, rue du Château-d'Or, 51 ; Liliane Delcroix, rue du Sapin Vert 900.

Publications : René Pollet, poêlier, rue Franklin, 39 à Mons-en-Barœul et Marguerite Fornier, chemisière rue du Velodrome, 1 ; Lucien Van Eecke, garçon boucher ru edu Sartel, 85 et Hélène Duhamel demoiselle de magasin, rue de Mouscron 183-30

Décès : Léonie Manche, ép. Vein, 65 ans, rue des Pollus ; Marie Starquit, ép. Blain 60 ans rue Beaurepaire, 31 ; Louis Mognet, 66 ans, retraité, ru edes Pollus ; Clémence Algoet Vve Roels, 60 ans, cité du Pinson Vert, 6 Alfred Cornelissen 1 an, rangée Carrette, 2

LA CRÈME-SANDWICH AMIEUX contenant foies gras et œufs complets RESTE INIMITABLE

CROIX

Distribution de repas chauds aux grévistes. — Aujourd'hui mercredi, la distribution commencera par les derniers numéros ; demain par les premiers et ainsi de suite.

Médaillés du travail. — En raison de la situation actuelle l'assemblée générale trimestrielle annoncée pour dimanche prochain est reportée à une date ultérieure.

Le paiement des allocations mensuelles se fera dimanche prochain 5 juillet, de 11 h. à midi, au local, Café du Progrès.

Harmonie Mutuelle. — Répétition ce soir, à 20 h. 15, au siège : tambours et clairons.

Musique Municipale. — Mercredi 20, à 20 h. 15, répétition générale programme de Middelkerke.

Harmonie « Les Intimes ». — Ce soir, à 20 heures précises, répétition générale au siège. Présence indispensable.

Etat Civil. — Naissances : Lanlier Françoise, rue du Trocadéro, 23 ; Deledalle Roger, avenue Hannart, 35 bis ; Lejeune Janine, rue Courbet, 23 ; Selcos Michel rue Victor-Hugo, 63 ; Hanquart Lucien, rue de Sotgiers, 177 (maternité mnnicipale).

Décès : Pietromme Aline, ép. Florin, 62 ans, s.p., rue Marceau, 8.

WASQUEHAL

Mort de Victor Hochedez, un des derniers survivants de Reischoffen. — Un des derniers survivants de la charge de Reischoffen, M. Victor Hochedez, vient de disparaître.

Lundi soir, vers 20 heures, il était en train de prendre son souper, lorsque se sentant soudainement indisposé, le vieux Victor ne tarda pas à rendre le soupir, succombant à une affection cardiaque.

M. Hochedez, titulaire de la médaille commémorative de la guerre de 1870-71, est un de ces anciens du 2e Régiment de Cuirassiers qui participa à la fameuse charge de Reischoffen, et dont il est un des rares survivants, si ce n'est le dernier.

Né à Illies, canton de La Bassée, le 16 novembre 1848, fut incorporé le 20 octobre 1869 au 2e Cuirassiers avec lequel il fit toute la campagne de 1870-71, il reçut une balle à la tête lors de la charge 6 août 1870, à Reischoffen et fut fait prisonnier et déporté en Allemagne du 7 août 1870-71 au 18 juin 1871.

A son retour de captivité, le vieux brave fut nommé cuirassier de 1re classe, en récompense de sa belle conduite et de sa bravoure.

Il y a quelques années, le vieux Hochedez s'est vu décerner la médaille militaire en récompense de ses brillants états de service.

Les funérailles seront célébrées demain jeudi à 9 h. 30, en l'église Saint-Nicolas. Assemblée à la maison mortuaire, 11, rue du Transvaal, à 9 h. 15.

Les membres de la section des Anciens Combattants du Centre, sont priés d'assister aux funérailles du doyen du groupement.

Blessé au travail. — A l'usine de St-Gobain, le manœuvre Henri Vandewalle, 38, cité de St-Gobain, à Wasquehal, se'st piqué avec une pointe au cours de son travail et porte une piqure infectée du poignet droit. Un repos de 12 jours a été jugé nécessaire.

En vue des fêtes du Caprean. — Réunion du Comité d'organisation, demain jeudi 2 juillet, à 19 h. 30, au café Albert Albert, rue Christophe-Colomb.

Dernières dispositions à prendre en vue des grandes fêtes des 11, 12 et 13 juillet.

Consultation des nourrissons. — Demain jeudi, à 15 heures, consultation des nourrissons à la salle des fêtes de la Mairie.

L'assemblée générale des propriétaires du quartier des Boers. — Dimanche matin, à 9 heures 30, s'est tenue à la salle des fêtes de la Mairie, l'assemblée générale des riverains des rues de l'Egalité du Transvaal et Gustave-Dubled, en vue de la constitution d'une association syndicale autorisée pour l'aménagement du lotissement défectueux des rues de ce quartier.

Après étude et examen des diverses pièces du dossier, l'association a été définitivement constituée et l'assemblée a désigné ainsi qu'il suit son comité : Directeur : M. Paul Marquilly ; directeur adjoint : M. Alfred Seynaeve ; secrétaire ; M. Jublin ; syndics : MM. Damarez Victor et Leclercq Edouard.

Ont été désignés comme suppléants : MM. Favret, A. Fontaine, Dunslaeger, A. Dupont et H. Cannone.

Chiffres d'affaires. — Vendredi 3 juillet, à la salle des fêtes de la Mairie, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les forfaitaires et les commerçants payant mensuellement. On percevra également les licences de débits de boissons et les contributions sur autos et motos. De 9 à 11 heures pour les lettres A à L et de 14 à 16 heures, pour les lettres M à Z.

Fermeture des établissements publics. — A l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à deux heures du matin, les nuits des 12, 13 et 14 juillet.

Etat civil. — Publications. — Julien Cocu, mécanicien, avenue de la Victoire, 20 et Germaine Jonau, ménagère, rue Delerue, 48 ; Georges Demettre, chauffeur, rue de l'Egalité, 60 et Pauline Sadaune, ménagère, rue de la Poste, 48; Arthur Marez, charretier, rue Christophe Colomb, 1 et Germaine Chastain, doubleuse à Roubaix.

Décès. — Victor Hochodez, 83 ans, rue du Transvall, 11.

LANNOY

A. C. de Lannoy, Lys, Touffiers. — Les sociétaires ayant droit à la Croix du Combattant et que les circonstances actuelles empêchent de la payer, sont priés de se faire inscrire au siège avant le 6 juillet, dernier délai.

L'avance leur sera faite par la caisse de la Fraternelle.

Il est rappelé aux membres nécessiteux qu'ils peuvent toujours se faire inscrire pour toucher des secours.

FLERS

Secours aux chômeurs. — Une distribution de secours aux grévistes aura lieu le mercredi 1er juillet, à 14 heures, pour la section du Breucq, au bureau de la mairie, rue Jean-Baptiste Bonte, et pour la section du Bourg, à la mairie.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons de la section du Bourg, aura lieu le jeudi 2 juillet 1931, à 14 heures, à la Mairie.

Contributions indirectes. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires, forfaitaires et mensuels du droit de licence et de l'impôt sur les automobiles, pour la section du Bourg, aura lieu le vendredi 3 juillet à la mairie, de 8 h. à 10 h. 30.

TOUFFLERS

Fêtes et concours des 4, 5, 6 juillet. — Le Comité d'organisation est heureux de porter à la connaissance du public, qu'en supplément du programme déjà annoncé, la Féminine des Amicales laïques de Croix produira à la Fête de Nuit, les productions suivantes : 1. Ensembles généraux de la fête fédérale de Saint-Nazaire, adultes (juillet 1931) ; 2. Ballet jardin fleuri (fillettes) ; 3. Ballet aubade à la Lune (adultes).

Le Comité rappelle aux retardataires que les adhésions au banquet sont encore reçues jusqu'au 2 juillet inclus ; les dons en nature ou en espèces peuvent toujours être adressés aux membres du comité d'organisation.

HEM

Fédération des A.C. Républicains. — Voici le compte rendu de la réunion du comité du 24 juin. Les délégués pour le congrès régional de Tourcoing, sont désignés.

Conformément à la décision de la dernière réunion générale le comité décide que tous les membres de la section solent, dès le 1er janvier 1932, inscrits à la mutuelle le « Franc au décès ». La cotisation annuelle sera portée à 10 fr., comme par le passé. Les sociétaires auront droit à toutes démarches gratuites, frais de poste et divers à la charge de la société, et profiteront, en même temps, de tous les avantages accordés par la Mutuelle, réduction à la pharmacie mutualiste, 200 fr. au décès de l'intéressé ou de sa femme, etc...

L'assemblée générale est fixée au 26 juillet si toutefois la grève est terminée.

Il est décidé de faire un don en argent à la veuve d'un camarade décédé dernièrement.

La section participera au cortège de la Fête Nationale. Les sociétaires qui, par démarches, ont laissé des papiers officiels chez le secrétaire, sont priés de les reprendra dans le plus bref délai.

WILLEMS

Chiffre d'affaires. — Perception de la taxe sur le chiffre d'affaires (forfaitaires et mensuel), du droit de licence et de l'impôt sur automobiles, le 4 juillet, de 13 h. 30 à 15 h. 30, à la mairie.

Consultation de nourrissons. — Jeudi 2 juillet à 10 heures, à la mairie, obligatoire pour les femmes assistées.

Amicales laïques. — Tous les membres des Amicales laïques (garçons et filles), sont instamment priés de participer à la fête fédérale cantonale de Touffiers, le 5 juillet.

Réunion à l'école des garçons, à 14 h., pour le départ en société.

SAILLY

Pour les grévistes. — Afin de venir en aide aux familles des grévistes du village, l'Amicale des Anciennes et Anciens élèves des écoles publiques de Sailly a lancé une souscription qui a recueilli dans la commune en un seul jour, la coquette somme de 850 francs environ.

Elle procédera jeudi prochain 27 juillet, à 18 heures, en son foyer, salle du Tourne-Bride, à une distribution de bons de pain aux grévistes, au prorata de leur famille.

Poids et mesures. — Jeudi 2 juillet, à 14 heures, vérifications des poids et mesures chez M. Fiquet-Willocq, à la place.

LEERS

Une arrestation. — Il y a une dizaine de jours, une jeune polonaise de 17 ans, nommée Marianne Przyniczsy, en service chez M. Carette, 60 ans, sellier, demeurant rue de Néchin était admise à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix. Celle-ci avait déposé une plainte contre son patron pour coups et tentative de viol. M. Carette a été mis en état d'arrestation aujourd'hui.

CYSOING

Etat Civil. — Publication : François Debaut, chauffeur d'autos, domicilié à Cobrieux et Louisa Descarpentries, mécanicienne, domiciliée Place de la Gare, à Cysoing.

PLAGES BELGES

Vous pouvez, dès à présent, acheter notre journal à :

OSTENDE : Rue Ad. Buyl, 33. — Rue de la Chapelle, 31 et 65. — Place Marie José, 11. — Boulevard A. Piéter, 30.

MIDDELKERKE : Avenue Léopold, 24.

WENDUYNE : Rue de l'Eglise, 16.

BLANKENBERGHE : R. de l'Eglise 121.

COQ-SUR-MER : Place Royale.

OOSTDUINKERKE : Route Royale, 4 et 6.

COXYDE-BAINS : Avenue de la Mer.

DENTIFRICES RR. PP. BÉNÉDICTINS DE SOULAC

leurs camarades, décédés en captivité forcée, dans le nouveau cimetière qui leur est réservé. Rendez-vous à l'entrée du cimetière, à 13 h. 45. Le présent avis tiendra lieu de convocation.

Seront inhumés dans l'ordre :

Mercredi 1er juillet, Bovyn Gustave et Scalbert Cyrille ; jeudi 2 juillet, Bataille Louis et Varlet Henri ; vendredi 3 juillet, Dartois Jules et Lebrun Victor ; samedi 4 juillet, Deltur Gaston (chevalier de la Légion d'Honneur).

Samedi, rendez-vous à toutes les délégations à l'entrée du cimetière principal à 14 h. 15, le corps venant du cimetière du Blanc-Seau. Le présent avis tiendra lieu de convocation.

L'ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

La société d'horticulture de Tourcoing a tenu, dimanche, au Conservatoire de musique, son assemblée mensuelle.

M. Dewavrin-Masurel présidait, assisté de MM. Ponthieux, Joly, Declercq, Flament, vice-présidents, Paul Ballois, secrétaire général, Vansuydt, trésorier, et de presque tous les membres du Conseil d'administration.

Lecture fut faite du procès-verbal de la dernière assemblée générale ; il fut adopté sans observation.

Il fut également donné lecture du palmarès du grand marché aux fleurs des 16, 17 et 18 mai dernier, et de l'admission de nouveaux sociétaires.

Le président prit ensuite la parole. Il remercia d'abord M. Vezin, directeur des Services agricoles du Nord, d'avoir bien voulu honorer de sa présence la réunion d'aujourd'hui, réunion où il est heureux de complimenter hautement M. Joly, directeur des plantations de la ville de Tourcoing, qui vient d'obtenir du gouvernement la plus haute récompense décernée au titre horticole : la croix de commandeur du Mérite agricole.

M. Dewavrin s'étendit longuement sur les services remarquables rendus à l'horticulture